



DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS POUR INSCRIPTION SCOLAIRE ANNÉE SCOLAIRE 2025/2026

Photo d'identité
de l'enfant

ENFANT

Nom : Prénom :
Date de naissance : Lieu de naissance :
Adresse de résidence :
Sexe : Féminin Masculin École précédemment fréquentée :
École de secteur : Maternelle : Élémentaire :
Classe :
École souhaitée si demande de dérogation :
En cas de séparation, y a-t-il une garde alternée : Oui Non

PÈRE

Nom et prénom :
Adresse :
Tél. : Port. :
Mail :
Profession :
Date et signature
(obligatoire) :

MÈRE

Nom et prénom :
Adresse :
Tél. : Port. :
Mail :
Profession :
Date et signature
(obligatoire) :

PERSONNES À CONTACTER (hors parents)

Nom et Prénom :
Qualité : Tél :
Nom et Prénom :
Qualité : Tél :
Nom et Prénom :
Qualité : Tél :

Pièces à fournir obligatoirement pour chaque dossier :

- **1 photo d'identité** (à joindre par mail ou à coller sur l'encadré)
- **photocopie** du livret de famille (parents + enfants)
- **photocopie** d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois
- **photocopie** des pages des vaccinations du carnet de santé de l'enfant
- **dans le cas d'une séparation, photocopie du jugement concernant la garde de l'enfant**

Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement informatisé par le Maire de Senlis, sise 3 place Henry IV à Senlis (60300) pour la préinscription, l'inscription, le suivi et la facturation des services en matière d'affaires scolaires, périscolaires et extrascolaires.

Le Maire de Senlis a désigné l'ADICO sise à Beauvais (60000), 5 rue Jean Monnet en qualité de déléguée à la protection des données.

Le traitement est nécessaire au respect d'une obligation légale à laquelle la mairie est soumise (notamment en vertu des articles L131-1 et suivants ainsi que R131-1 et suivants du Code de l'éducation).

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : le Maire, les élus ayant reçu une délégation en ce sens et les agents municipaux de la direction de l'Éducation et ceux dépendants de la direction de l'Éducation (agents périscolaires, agents du service Jeunesse) ; agents en charge de la restauration scolaire ; les directeurs d'établissement scolaire pour ce qui concerne les élèves affectés dans leur établissement ; l'inspecteur de l'Éducation Nationale de la circonscription de Senlis ; les services du comptable public de Senlis.

Les données sont conservées pendant 3 à 4 ans pour les inscriptions scolaires en école maternelle et 5 ans pour les inscriptions scolaires en école élémentaires, durée pouvant être rallongée suivant la durée du cycle complet de l'enfant.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier ou exercer votre droit à la limitation du traitement. Les droits à l'effacement, la portabilité et l'opposition ne s'appliquent pas dans ce cas. Pour exercer ces droits ou pour toute question.

Sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter la direction de l'Éducation, sise 3 place Henry IV à Senlis, par téléphone au 03.44.32.01.44 ou par courriel à l'adresse pericolaire@ville-senlis.fr.

Si vous estimez, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.